L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 5 DÉCEMBRE 1879

L'ELECTION D'HIER.

Institution de la Constitution et de l'ordonnance de 1868, à la Nouvelle-Orléans. — Forte manifestation pour la Constitution.

L'indéniable L. A. Wiltz est porté en ville à une écrasante majorité.

Triomphe de la plupart des candidats démocrates régulièrement présentés.

Nous donnons ci-après le résultat du dépouillement jusqu'à 3 heures du matin. Le compte des votes ne pouvait être achevé avant vingt-quatre, peut-être même quarante-huit heures, nous avons tenu à nous procurer, jusqu'au moment où nous avons dû aller sous presse, d'abord les chiffres qui se rapportent au gouverneur, en second lieu à la constitution et à l'ordonnance de la dette, puis aux sénateurs et aux représentants, enfin aux fonctions de shérif des cours civiles.

Bien que le vote soit incomplet, il semble indiquer que la Constitution est ratifiée à une très forte majorité, et que l'ordonnance de la dette qui est également ratifiée, n'a pas, cependant, obtenu autant de votes que le nouveau parte fondamental—dans la paroisse d'Orléans.

Premier Ward.

Precinct No 4—Wiltz, 110; Beattie, 34. Pour la constitution, 137; contre, 4. Pour l'ordonnance, 117; contre, 28. Duffy, 93; Queyrouze, 56.

Troisième Ward.

Precinct No 1—Wiltz, 112; Beattie, 19. Pour la constitution, 118; contre, 10. Pour l'ordonnance, 114; contre, 13. Duffy, 46; Queyrouze, 81.

Precinct No 6—Wiltz, 102; Beattie, 42. Pour la Constitution, 133; contre 9. Pour l'ordonnance, 100; contre, 41. Duffy, 97; Queyrouze, 142. Sénateurs: Pollock, 69; Augustin, 70; Tremoulet, 42; Favies, 38; Danziger, 30; Lucy, 23. Représentants: Bryan, 48; Morgan, 43; Hutchinson, 53.

Precinct No 8—Wiltz, 38; Beattie, 18. Pour la constitution, 40; contre, 17. Pour l'ordonnance, 39; contre 18. Duffy, 37; Queyrouze, 18.

Precinct No 7—Wiltz, 35; Beattie, 12. Pour la constitution, 44; contre, 2. Pour l'ordonnance, 0; contre, 0. Duffy, 40; Queyrouze, 7. Sénateurs: Pollock, 29; Augustin, 26; Trémoulet, 11; Favies, 11; Danziger, 5; Lucy, 4. Precinct No 8—Wiltz, 14; Beattie, 10. Pour la constitution, 22; contre, 1. Duffy, 21; Queyrouze 3.

Cinquième Ward.

Precinct No 3—Wiltz, 86; Beattie, 23. Pour la constitution, 87; contre, 18. Pour l'ordonnance, 70; contre, 32. Duffy, 35; Queyrouze, 71.

Précinct No. 7—Wiltz, 15; Beattie, 0; pour la constitution, 15; contre, 0; pour l'ordonnance, 14; contre, 1. Duffy, 5; Queyrouze, 10.

Sixième Ward.

Precinct No. 4—Wiltz, 84; Beattie, 50. Pour la constitution, 108; contre, 14. Pour l'ordonnance, 89; contre, 42; Duffy, 45; Queyrouze, 88.

Precinct No. 5—Wiltz, 78; Beattie, 48. Pour la constitution, 99; contre, 18. Pour l'ordonnance, 76; contre, 46. Duffy, 68; Queyrouze, 54.

Precinct No. 8—Wiltz, 26; Beattie, 7. Pour la constitution, 29; contre 1. Pour l'ordonnance, 26; contre, 7. Duffy, 27; Queyrouze, 3.

Septième Ward.

Precinct No 1—Wiltz, 305; Beattie, 11. Pour la constitution, 310; contre, 5. Pour l'ordonnance, 306; contre, 6. Duffy, 270; Queyrouze, 40. Sénateurs: Pollock, 262; Augustin, 267; Lney, 7; Danziger, 5; Trémoulet, 49; Favies, 41. Représentants: Newman, 8; Albert, 8; Crasson, 28; Buchanan, 268; Latten, 275.

Precinct No 2.—Wiltz, 105; Beattie, 57. Pour la constitution, 134; contre, 19. Pour l'ordonnance, 75; contre, 53. Duffy, 95; Queyrouze 49.

Precinct No. 7—Wiltz, 58; Beattie, 18. Pour la constitution, 61; contre, 6. Pour l'ordonnance, 42; contre 34. Duffy, 28; Queyrouze, 42. Sénateurs—Pollock, 23; Augustin, 30; Tremoulet, 36; Favies, 29; Lucy, 18; Danziger, 18. Représentants: Buchanan, 29; Latten, 38; Chazry, 21; Crasson, 21; Albert, 18; Newman, 18.

Precinct No. 8—Wiltz, 26; Beattie, 7; pour la constitution, 29; contre 1. Pour l'ordonnance, 26; contre, 7. Duffy, 27; Queyrouze, 3. Sénateurs—Pollock, 23; Augustin, 23; Trémoulet, 3; Favies, 3; Danziger, 7; Lucy, 4. Représentants—Buchanan, 28; Latten, 28; Newman, 7; P. F. Albert, 7; Chazzy, 3; Crasson, 3.

Huitième Ward.

Precinct No 1—Wiltz, 232; Beattie, 8. Pour la constitution, 242; contre, 0. Pour l'ordonnance, 220; contre, 0. Duffy, 175; Queyrouze, 62.

Precinct No 4—Wiltz, 45; Beattie, 15. Pour la constitution, 55; contre, 5. Pour l'ordonnance, 55; contre, 5. Duffy, 42; Queyrouze, 16.

Precinct No 5—Wiltz, 4; Beattie, 6. Pour la constitution, 4; contre, 6. Pour l'ordonnance, 4; contre, 6. Duffy, 10; Quéyrouze, 0.

Neuvième Ward.

Precinct No 6—Wiltz, 13; Beattie, 8. Pour la constitution, 17; contre, 0. Pour l'ordonnance, 0; contre, 0. Duffy, 15; Queyrouze, 6. Sénateurs: Baker, 1; Hempstead, 1; Lucy, 20; Howell, 10; Wormoth, 10. Représentants: C. E. Fabacher, 8; L. Reger, 1; Alf. Jones, 9; F. Dudenheiffer, 14; C. T. Lake, 10.

Precinct No 7—Wiltz, 6; Beattie, 24. Pour la constitution, 30; contre 0. Pour l'ordonnance, 5; contre 26. Duffy, 18; Queyrouze, 11. Sénateurs Baker, 5; Hempstead, 5; Story, 25; Howell, 1; Wormoth, 24.

Représentants: Fred Zeagle, 5; Fabacher, 5; H. Mester, 5; O. Atlen, 19; Alf. Jones, 1; Dudenheiffer, 21; Lake, 1.

Deuxième Ward.

Precinct No. 4—Wiltz, 55; Beattie, 26. Pour la constitution, 78; contre, 5. Pour l'ordonnance, 63; contre 20. Duffy, 53; Queyrouze, 26.

Treizième Ward.

Precinct No 2.—Wiltz, 62; Beattie, 49. Pour la constitution, 111; contre, 0. Pour l'ordonnance, 62; contre, 29. Duffy, 67; Queyrouze, 42. Sénateurs: Ragan, 70; Campbell, 79; Falls, 51; Newman, 80; Hern, 4; Flour, 14. Représentants: Phillips, 82; Lache, 28.

Quatorzième Ward.

Precinct No. 2—Wiltz, 15; Beattie, 26. Pour la constitution, 24; contre, 19. Pour l'ordonnance, 19; contre, 22. Duffy, 13; Queyrouze, 29.

Quinzième Ward.

Precinct No. 4—Wiltz, 9; Beattie, 42. Pour la constitution, 20; contre, 18. Pour l'ordonnance, 15; contre, 37. Duffy, 11; Queyrouze, 42.

Dix-Septième Ward.

Precinct No 2—Wiltz, 34; Beattie, 33. Pour la constitution, 54; contre, 2. Pour l'ordonnance, 35; contre, 23. Duffy, 66; Queyrouze, 1.

—Le ministère des affaires étrangères espagnol a déclaré que le politique extérieure du Portugal était contenue dans le programme suivant: Maintenir les bonnes relations avec l'Espagne; témoigner toute égale considération à toutes les puissances; développer la latinité espagnole à l'extérieur; se consolider sans que la politique nationale en reçoive aucune atteinte, jusqu'à complète reconstruction du pays; finir enfin la *politique d'aspiration*.

Prochain blanchon, pour bals et soirées à Bayou Sauvage.

LE COMITÉ D'ENQUÊTE DU SÉNAT DES STATS-UNIS.

Constatation du siège de M. Kellogg par M. H. M. Spofford.

Séance du dimanche, 2 décembre.

JOSEPH H. PERKINS (44) le premier témoin appelé. Il constate Gen. W. Smallwood's enlèvement.

MILTON JONES, résidant de la paroisse Pointe Coupée depuis trente ans, a été témoin de la législature l'automne. Il était présent pendant la séance de la soirée ; il n'a pas quitté la salle, un seul instant et il affirme qu'aucune arrestation n'a été faite pendant ce temps. Il n'était pas dans la chambre de l'orateur, tandis qu'on votait. Il ne connaît pas Wm. Jones (nègre), qui lui a été présenté au Capitole par le juge Spofford. Il n'a aucun journal de la paroisse, mais en envoie de M. Kellogg. Il n'a jamais vu A. M. Gaudet ayant été payé. Il n'a jamais vu A. R. L. Weber avoir été payé pour voter en faveur de M. Kellogg.

Contre-interrogé par A. M. Cameron et M. Weber est le même Weber qui a été témoin. M. Cameron lui a répondu affirmativement ; le témoin a dit qu'il ne connaissait pas M. Kellogg avant son avènement. Le témoin n'a pas fait d'affidavit ; il n'était un "*stockholder*" — un détenteur—mais non à une banque ou à un chemin de fer. Il a refusé de se faire payer pour voter en faveur de M. Kellogg. Il travaillait pour M. Kellogg. Il a été à Washington, où il avait été appelé par un ami de M. Spofford. Il n'a pas